

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 101 (1965)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

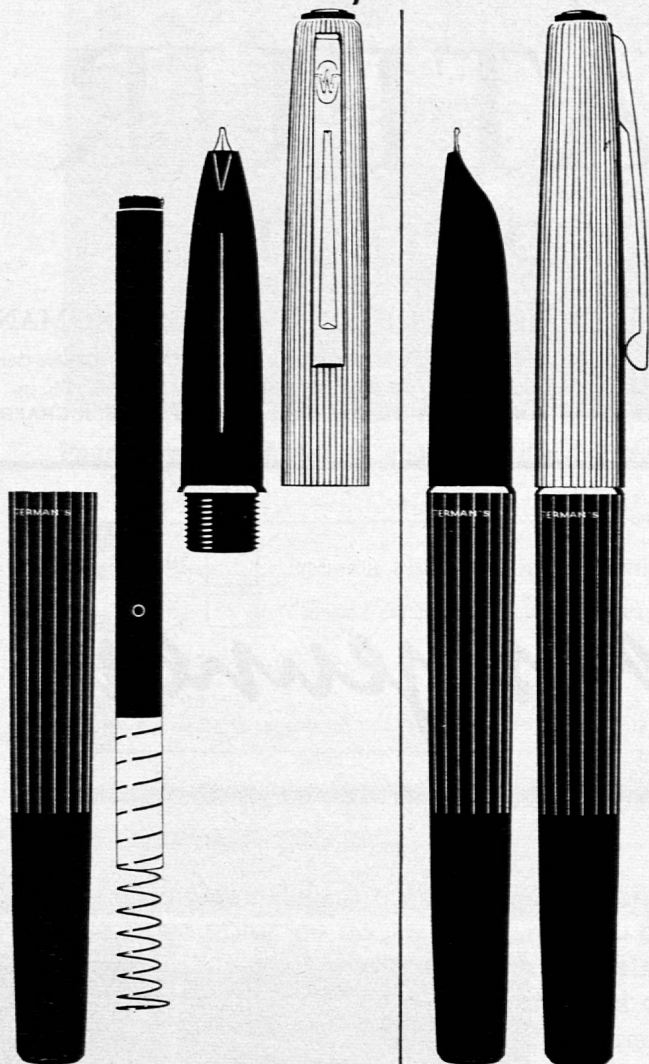
Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vacances des jeunes

Voir à l'intérieur de ce numéro à la page 291



Le nouveau stylo WAT



à charge capillaire! (Fr. 15.-)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le stylo WAT ne comprend que quatre éléments. On peut donc, en cas d'avarie, échanger l'un ou l'autre chez tout bon papetier. Le mal est aussitôt réparé. WAT supprime ainsi les délais de réparation habituels.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 52 12 80



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Appel annuel de « Vacances des Jeunes »

L'Association « Vacances des jeunes » remercie en premier lieu tous les collègues qui soutiennent son effort progressif en faveur des jeunes de chez nous, à qui il s'agit de proposer de véritables vacances, à la fois reposantes, enrichissantes, salutaires et éducatives.

Beaucoup de membres du Corps enseignant vaudois nous appuient fidèlement, car ils savent que le mouvement de « Vacances des jeunes » se déploie au profit d'élèves de nos écoles vaudoises (primaires, supérieures, spéciales et aussi secondaires). Mouvement destiné aux garçons de 13 à 15 ans, sa nécessité n'est plus à démontrer. Action parascolaire de plus en plus appréciée, qui se perfectionne et se précise d'année en année. Dans la société moderne, beaucoup de gars seraient livrés à eux mêmes et ne connaîtraient pas de vraies vacances, si rien ne se faisait spécialement pour eux. Action menée en collaboration avec des éducateurs spécialisés et des cadres aptes à suggérer des activités intéressantes, adaptées à la psychologie des grands garçons, dans des camps fixes-rayonnants conçus pour

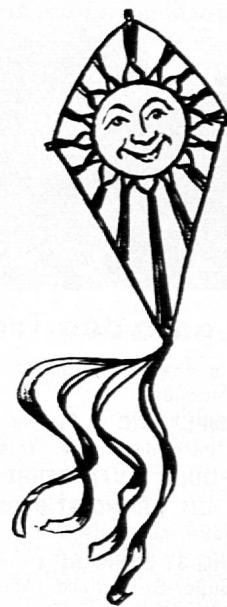
eux en tenant compte de la valeur éducative de la vie collective se déroulant dans le respect des individualités.

Les collègues qui nous encouragent sont conscients de notre responsabilité d'adultes envers les jeunes des principales localités de chez nous. Notre société moderne s'achemine vers un étalement des vacances et des loisirs. Il est de toute importance d'entraîner les jeunes à un emploi positif et bénéfique de leur temps libre. Le bon apprentissage de la liberté entre pour une part importante dans la formation des adultes de demain. De plus en plus, il est nécessaire de réaliser l'éducation continue en vue de la « civilisation des loisirs ».

Les médecins s'intéressent toujours plus à « Vacances des jeunes » et appuient son activité.

Chers collègues, soyez encore plus nombreux à donner votre généreuse approbation à des enseignants qui, depuis 1959, n'hésitent pas à consacrer une large part de leur temps aux garçons de 13 à 15 ans, qu'on ne veut plus dans les colonies de vacances. Pour que « Vacances des jeunes »

prospère, il faut alimenter un budget de fonctionnement annuel de 25 000 à 30 000 fr. (Matériel, transports, alimentation, encadrement, personnel de maison, assurances, etc). Cela suppose que nous devons toujours compter sur



une générosité efficace, d'autant plus que nous récoltons des fonds pour financer un premier petit bâtiment (bloc sanitaire et locaux de rangement, terrasses couvertes) en chantier à la Vallée de Joux.

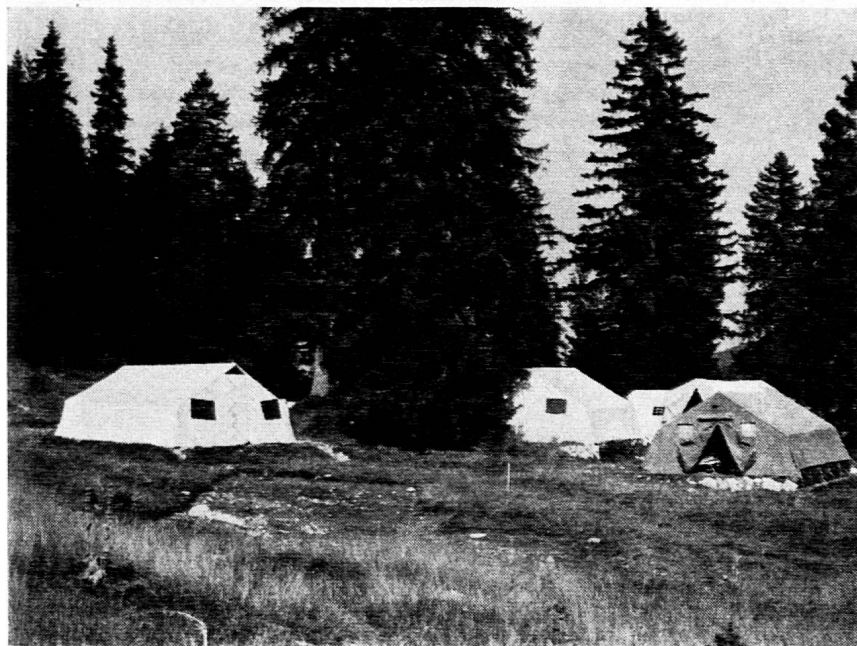
Chers collègues, vous pouvez :

- a) devenir membres de « Vacances des jeunes » en versant une cotisation annuelle minimum de 5 francs.
- b) faire un don du montant de votre choix.

Quel que soit votre appui, il sera reçu avec gratitude et encouragera une action positive d'utilité publique, action par laquelle nous apportons notre contribution à la revalorisation de notre profession.

Pour « Vacances des Jeunes » :
 Barbey Marcel, inst. Lausanne.
 Compte de chèques postaux. 10.209 86

N.B. — Cet appel ne concerne pas les personnes ayant déjà fait un versement en 1965.



Pour vos excursions scolaires

L'Office régional du tourisme de Martigny vous offre un choix incomparable et varié de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard



Au pays des Trois Dranses

par le chemin de fer Martigny - Orsières - Le Châble et ses cars automobiles.

CHAMPEX-LAC : la Perle du Valais avec son lac enchanteur entouré d'un parc de forêts. Télésiège de La Broya.

LA FOULY - VAL FERRET : le vallon pittoresque et reposant.

COL DU GRAND-ST-BERNARD : l'hospice célèbre (2472) avec sa chapelle, son musée et ses chiens. Télésiège de la Chenalette.

BOURG-ST-BERNARD : tunnel routier ouvert toute l'année. Télésiège du Super-St-Bernard (Menouve). Altitude 2800 m.

VERBIER : le magnifique plateau ensoleillé. Télésièges de Savoleyres et des Ruinettes, à la porte de la Haute-Route.

FIONNAY - MAUVOISIN : au pied de l'imposant barrage de Mauvoisin.

Services d'autocars pour :

Champex - La Fouly - Ferret - Grand-St-Bernard - Aoste - Sembrancher - Vollèges - Levron - Le Châble-Verrier - Le Châble-Mauvoisin. Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs pour sociétés et écoles.

Cars pour excursions et courses organisées.

CIRCUITS :

1. Orsières - Champex - Les Valettes, par les Gorges du Durnand.

2. Grand-St-Bernard - Ferret - Orsières, par le col de Fenêtre.

Service quotidien Martigny-Aoste toute l'année par le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard.

TRIENT - COL DE LA FORCLAZ par la nouvelle route internationale conduisant à Chamonix.

RAVOIRE, à mi-chemin, magnifique plateau dominant Martigny et la vallée du Rhône.

Télésiège du col de la Forclaz à l'Arpille. Panorama grandiose face au massif du Mont-Blanc et dominant la vallée du Rhône avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes bernoises et valaisannes.

Trient, sympathique village alpestre au pied du glacier du même nom sur la route de Chamonix.

Chemin-s/Martigny, joli site entouré de forêts de mélèzes. Col des Planches.

Plaine du Rhône. Circuit des vins et des fruits. Fully - Saillon - Leytron - Riddes - Saxon - Mon Moulin Charrat - Martigny - Téléferique Dorénaz-Allesse.

Isérables, village haut perché et typiquement valaisan, relié à la plaine par téléphérique.

Ovronnaz-s/Leytron, magnifique plateau ensoleillé au pied des Muverans, à deux heures de la cabane Rambert. Services postaux : Leytron-Ovronnaz.

Dans la pittoresque vallée du Trient

par l'audacieux chemin de fer Martigny-Châtellard - Chamonix, vous atteindrez : VERNAYAZ - LES GORGES DU TRIENT, CASCADE DE PISSEVACHE.

SALVAN - LES GRANGES - LE BIOLEY - LE TRETEN - FINHAUT.

Le lac de BARBERINE - Le glacier du TRIENT, VAN, SALANFE, LA CREUSAZ. Réduction de 75 % aux écoles.

Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne :

Le télésiège de LA CREUSAZ conduit en 15 minutes des MARÉCOTTES (1100 m) à LA CREUSAZ (1800 m), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face du massif du Mont-Blanc avec l'éblouissant spectacle qu'offrent les Alpes valaisannes et bernoises.

Il facilite l'accès à Emaney, au Luisin, à Salanfe, etc.

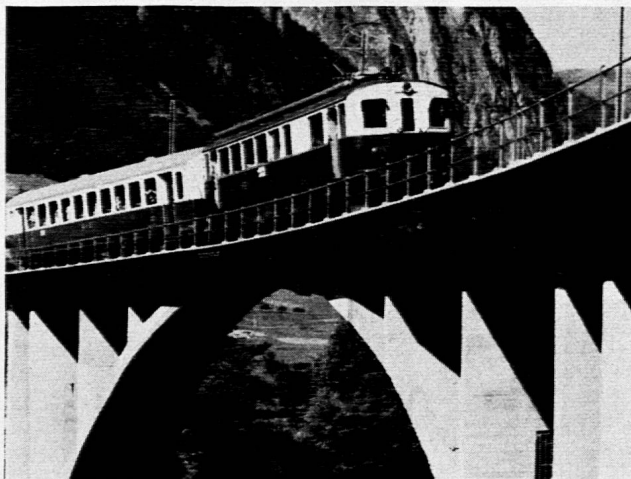
Prospectus et renseignements :

OFFICE RÉGIONAL DE TOURISME DE MARTIGNY — Téléphone : (026) 6 00 18.

En cas de non réponse : (026) 6 14 45.

Adresse télégraphique :

TOURISME MARTIGNY.



comité central

La SPR organisera, le 2 juin, une journée romande d'information sur

L'ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ

Des précisions paraîtront dans le prochain numéro de l'« Educateur ».

Comité central

Télévision scolaire

Une émission de TV sur le sujet «Où en est la TV scolaire?» sera diffusée le *mardi 4 mai prochain à 21 h. 55*. Elle durera quelque 40 minutes et groupera, outre le président de la commission romande de télévision scolaire, des enseignants et des élèves qui ont suivi les émissions de l'automne 1964.

Cette émission a pour but de faire le point à la veille de la seconde série d'émissions expérimentales; en raison de l'intérêt qu'elle peut présenter pour le Corps enseignant, nous invitons tous nos collègues à suivre cette diffusion.

D'autre part, nous rappelons le programme de cette seconde série d'émissions expérimentales:

12 mai: La mesure du temps.

19 mai: Les instruments de l'orchestre: les bois.

26 mai: Les dangers de la circulation.

Ces émissions seront diffusées 3 fois dans la matinée, successivement à 8 h. 30, 9 h. 15 et 10 h. 15.

Nous recommandons aux maîtres qui ont l'intention de suivre ces émissions avec leurs élèves de prendre des arrangements sur place avec les autorités communales, les fournisseurs locaux ou les particuliers, car le nombre des postes récepteurs qui pourront être mis à la disposition des classes par Pro-Radio-Télévision est très réduit.

Les dossiers de documentation sont à réclamer au Département de l'instruction publique du canton de domicile.

Enfin, nous recommandons à nos collègues de remplir les fiches critiques et de les renvoyer à l'adresse indiquée dans le dossier de documentation, afin qu'il puisse être tenu compte de leurs remarques pour l'établissement du programme et la préparation des prochaines émissions.

Le représentant de la SPR à la
Commission romande de télévision scolaire:

H. Cornamusaz.

SPR - Comité central

Le samedi 24 avril, le Comité central SPR a tenu séance à Ouchy, sous la présidence de A. Veillon.

C'est notre collègue R. Michel qui représentera la SPR au congrès de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante, à Addis-Abeba, tandis que A. Veillon et F. Barbay représenteront la FIAI au congrès de la FIAI à Luxembourg. Les rapports pour ce dernier congrès sont prêts et il convient de remercier les sociétés affiliées pour la précision et le caractère approfondi des études présentées.

Le comité d'organisation du *congrès de Montreux* s'est constitué, les présidents des commissions sont désignés et le travail a déjà commencé. La date retenue est celle des *18 et 19 juin 1966*.

Les nouveaux contrats conclus par les imprimeurs avec les syndicats des typographes amènera dans le coût d'impression du journal une hausse d'environ 10 %.

F. Barbay rapporte sur les travaux de la commission s'intéressant à *l'enseignement programmé*. Deux manifestations sont prévues: d'abord un cours d'une journée qui aura lieu à Lausanne (Aula du collège de l'Elysée), le 2 juin prochain, et qui réunira les représentants de nos associations romandes. 200 collègues, ou davantage, pourront y prendre part. Les DIP de la Suisse romande ont accepté de donner congé aux participants et de rembourser les frais de déplacement. Des exposés théoriques et des démonstrations pratiques y seront présentés. Les collègues intéressés doivent s'adresser à leurs associations.

Ensuite, à fin septembre, un cours d'une semaine pour programmeurs réunira une cinquantaine de collègues de toute la Suisse.

La *CIPER* continue son travail; 8 cahiers concernant l'enseignement de l'arithmétique sont prêts; pour le français, la commission discute d'un programme possible répartissant les difficultés lors de l'apprentissage de la lecture.

Le nouveau manuel de vocabulaire neuchâtelois a été conçu par une commission où le CIPER a été représenté officiellement par A. Perrot; de plus, des délégués des DIP romands ont été invités à participer à ce travail.

Les élèves de l'Ecole romande de typographie nous ont livré un bon nombre de projets pour la couverture de l'« Educateur ». Le choix du projet définitif sera préparé par la commission administrative de l'« Educateur » dont la séance est convoquée à Lausanne, pour le samedi 8 mai.

G. W.

vaud

Croix-Rouge de la Jeunesse

Rappel!

a) Quelques places sont encore disponibles dans notre échange Suisse-Allemagne (Stuttgart). Profitez-en en inscrivant vos élèves jusqu'au 8 mai. Vu la rentrée, le délai d'inscription est prolongé. Les voyages sont assurés par des convoyeurs CRJ. Les conditions du séjour sont excellentes.

b) Séjour mer-montagne. On peut encore inscrire les élèves de santé déficiente. La vente du mimosa permettra ce séjour inespéré. Profitez de la visite du médecin scolaire pour lui demander l'attestation nécessaire.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau vaudois CRJ: Roland Joost, 1, chemin du Platane, 1008 Prilly. Tél. 24 60 00.

Pour la commission SPV:
Louis Germond.

Et la lutte continue!

« Non à ces flemmards »

Si la jeunesse ne s'intéresse guère à la profession d'enseignant, c'est qu'elle n'en a plus les avantages, pourtant réels, avouons-le.

L'un des remèdes à cette désaffection, et non des moindres, le peuple bernois l'a bien compris qui a voté récemment une augmentation du traitement de ses pédagogues. Le chroniqueur jurassien d'un quotidien romand de regretter à ce sujet que la majorité acceptante ait été assez faible, et que le cinquième seulement des électeurs se soit prononcé. Nous le suivons volontiers dans ses considérations. Mais surprise : certains bulletins de vote portaient la surcharge : « **Non à ces flemmards** ».

Péremptoire !

Et ledit chroniqueur de conclure sur ce point : « L'essentiel est que cette opinion ne soit pas partagée par l'ensemble ».

Là, nous apprécions l'injure de plus intense façon. Que des maîtres montrent peu d'enthousiasme à la tâche, on vous l'accorde... Sont-ils tout de même des paresseux ? Quant à ranger toute la corporation sous la même étiquette... Si la jeunesse se désintéresse de l'enseignement, est-ce à dire qu'elle ne veuille pas de cette profession de flemmards ? Et les maîtres qui « quittent le bateau », se sentent-ils trop reposés, trop choyés ? Le genre humain aurait-il tant de répugnance à jouer l'embusqué ?

Allons donc !

Nous avons toujours pensé que, à l'heure du choix d'une profession, un jeune homme, ou une jeune fille, et avec eux leurs parents, choisissaient selon les critères connus : gain, bien-être, sécurité, considération peut-être. Esprit de service aussi. Car nous connaissons pas mal de maîtres qui, à cette heure du choix, se sont senti le désir d'éduquer et d'instruire les enfants des autres.

Revenons à nos censeurs anonymes. Et proposons-leur d'y regarder d'un peu plus près. Ils apprendraient que les enseignants sont soumis durant les six à sept heures de classe journalières à une tension telle que les « larges » vacances dont ils bénéficient ne sont pas de trop pour calmer leurs nerfs, débloquer leur foie, redonner courage à leur estomac récalcitrant. Et s'ils connaissaient la conscience, le labeur (en classe et... après) de la majeure partie des enseignants, ils ne se permettraient plus de profiter du secret de l'urne pour jeter l'anathème sur **toute** la corporation. Alors, devenus juges mieux éclairés, peut-être nuanceraient-ils ainsi leur appréciation : « **Non pour quelques flemmards, oui pour tous les autres** ».

Un tel bulletin de vote, bien que non valable ici encore, aurait beaucoup de prix. Pour la grosse majorité du corps enseignant.

L. Buttex, Vevey.

Echichens - Les Mûriers

Instituteurs et institutrices vaudois,

La collecte annuelle en faveur des écoles « Pestalozzi », à Echichens, et « Les Mûriers », à Grandson, va débiter prochainement :

La SPV est la marraine de ces deux institutions dont la nécessité n'est plus à démontrer, aussi comptons-nous que la collecte se fera avec enthousiasme dans chaque classe : votre aide est indispensable pour l'achat de matériel scolaire et éducatif, pour rendre plus heureuse la vie d'enfants privés du milieu familial, pour accomplir des programmes de constructions destinés à faire de plus en plus des « foyers » de nos deux écoles.

Merci d'avance à tous.

Et félicitations à Georges Ehinger, ancien président de la SPV, pour sa nomination à la tête des « Mûriers » ; tâche lourde, délicate, à laquelle il saura se donner tout entier (je l'ai vu à l'œuvre au CC !) ; mais honneur aussi, qui rejaillit sur toute notre corporation de « flemmards » !

P. B.

Promotions de l'Ecole normale

31 mars 1965

Allocution de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes :

Monsieur le président du Grand Conseil,

Monsieur le directeur,

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Chers élèves,

Mesdames et Messieurs,

L'année 1964 avec le début de 1965 ont été marqués, pour l'Ecole Normale, par des alternances de satisfaction, d'angoisse et d'espoir : satisfaction des décisions du Grand Conseil concernant l'édification de pavillons pour des classes d'application, angoisse de voir le bâtiment devenir toujours plus insuffisant, mais espoir de loger encore des classes nouvelles à Yverdon, si ce n'est d'y ouvrir un jour une Ecole Normale complète.

Les débuts sont encourageants, mais il faut être assuré, avant de fonder une école, de ses possibilités de recrutement.

Périodiquement, on critique l'Ecole Normale d'être

trop sévère et de refuser des candidats ; de les refuser « pour un misérable point qui manque, alors qu'ils ont tout pour devenir de bons instituteurs », nous dit-on volontiers. Et maintenant, cela devait arriver, ailleurs on s'élève contre l'admission de candidats dont les notes sont scandaleusement insuffisantes ! De ces reproches, rigoureusement contradictoires, il n'y a rien à dire qui vous soit défavorable, Monsieur le directeur, Mesdames et Messieurs les professeurs ; ils sont une preuve de plus que votre tâche est extraordinairement difficile, perpétuellement partagés, que vous êtes, entre le désir de fournir à nos classes des instituteurs en grand nombre et celui de maintenir le niveau de notre personnel enseignant. Cette tâche, vous la poursuivez toujours avec le même dévouement et je vous en exprime ma reconnaissance autant que celle de l'Ecole vaudoise tout entière.

Mesdemoiselles et Messieurs les brevetés de 1965,

Cette journée marque pour vous un changement complet de votre existence. Je vous félicite d'avoir conquis ce brevet que je vous remettrai tout à l'heure, récompense de beaucoup de travail, qui vous ouvre la porte d'une des plus belles professions qui soient, si vous le voulez bien.

De vos années à l'Ecole Normale, vous garderez le souvenir de bien des heures de leçons et d'étude, de quelques soucis et aussi, vous êtes bien d'accord, de moments joyeux.

Vous déposez une hotte pour en prendre une autre où le travail et les soucis ne manqueront pas, les joies non plus heureusement. Goûtez les joies qui viendront à vous, de la nature, de l'art, de vos amis, de vos élèves et aussi de leurs parents, il y en aura, mais n'oubliez pas d'en susciter chez vos enfants ; ils y seront sensibles, d'autant plus qu'autour d'eux tout semble agir en sens contraire.

C'est là en effet un des paradoxes de notre époque. On vit beaucoup mieux qu'autrefois, le confort s'est répandu, les différences de classes atténuées ; les autos se multiplient, les restaurants sont pleins jours et dimanches, les cinémas également, les vacances sont généralisées et les week-ends se prolongent. Il y a encore des misères et des progrès à faire, nous le savons, mais, pour une grande partie de notre population, la vie est devenue plus facile et combien plus agréable. Or, vous n'entendez que plaintes et récriminations partout ; non pas dans une chambre pauvre, face à une table dégrainée, mais autour d'un verre, ou de plusieurs, si ce n'est devant un repas du dimanche digne de ceux exceptionnels des Noëls de jadis ; au soir d'une journée de ski inimaginable pour l'homme de même grade et de même milieu il y a 20 ans !

Chacun regarde son voisin, l'envie ou le jalouse ! Le jeune homme à vélomoteur n'a pas dit merci à ses parents que déjà il louche vers la « 2 cylindres » ; il n'enfourche pas sa moto sans rêver à la petite 4 roues grand sport ; Madame a des pincements de cœur à voir l'intérieur ou la robe de sa meilleure amie ! Et comme tout ce qu'on désire a pour origine l'argent, on envie la paie de son voisin si elle est supérieure à la sienne. S'il est à égalité de traitement, on ne va pas jusqu'à dire qu'il est trop payé (quoique, parfois...) mais on en tire la conclusion que par rapport à lui, vu son âge, sa formation, la nature de son travail, que sais-je, on est soi-même honteusement mal payé !

De cette manière, on tue à la source tout ce que la vie pourrait vous apporter de joies. Il faut aller loin, ou alors bien chercher, pour rencontrer un homme ou une femme qui, sans repousser bien sûr l'espoir d'avoir

mieux un jour, et travaille en conséquence, soit satisfait de son sort.

Quelle magnifique œuvre éducative vous pourriez faire en enseignant, en faisant comprendre à vos élèves dès leur plus jeune âge que l'égalité en tout n'est ni naturelle ni possible, et que le bonheur est fait d'autre chose.

Quel service vous pourriez leur rendre en les habituant à faire l'inventaire de ce qu'ils ont et l'apprécier à sa juste valeur. L'enfant a le sens de la possession ; utilisez-le à chaque occasion favorable, lorsqu'il s'agira de lutter contre l'envie.

Tenez, je vous donne un de ces petits mots clefs fort utiles avec les gosses, parce qu'ils l'emploient souvent : « T'en a d'la chance ! »

Celui-ci a un camarade que son père emmène en auto presque chaque dimanche ? — T'en as d'la chance d'avoir un beau jardin (même s'il n'est pas beau !) où tu peux faire ce que tu veux toute la journée, construire un cabane, planter un carré de carottes, ou ou des framboises pour le dessert !

Cette fillette n'est pas comme ses voisines, plus riches et coquettement habillées ? — T'en as d'la chance d'avoir un petit frère, une poupée vivante qui boit son lait, qui sait pleurer et sourire, qui mouille pour de vrai, que tu peux promener et soigner comme une vraie maman !

Le gros bêta du fond, incurablement rebelle à l'orthographe et à la grammaire est souvent humilié ? — T'en as d'la chance de pouvoir faire de si beaux dessins ou d'être si fort en gymnastique !

Le but n'est pas, cela va de soi, de les rendre fiers, mais aussi de leur donner conscience de ce qu'ils possèdent en eux et autour d'eux, et d'en tirer une satisfaction intime.

Soyez sûr d'ailleurs qu'à ce contentement présent, bienfait déjà appréciable, s'ajoutera plus tard souvent l'art d'utiliser pleinement ce qu'ils ont.

Un exemple de réussite me revient à la mémoire. Le jour même où ses camarades fêtaient leurs promotions, un collégien m'est amené par sa mère. Après une bonne école primaire, il avait commencé et continué péniblement son collège et venait de rater pour la seconde fois l'avant-dernière classe. La famille et lui le tout premier étaient désespérés.

Je l'envoie chez un orienteur, conseiller de profession, qui le fait parler, l'écoute, regarde non seulement son carnet de notes qui ne sont que des résultats chiffrés, mais ses cahiers qui révèlent son travail, l'ausculte avec les moyens du bord. Encore une fois, le garçon était désespéré !

L'orienteur prend alors un papier, et lui refait sa biographie illustrée au fur et à mesure par un dessin :

Voyons, qu'as-tu fait ? L'école primaire ? La voilà, c'est la base solide. Et après, quatre ans de collège, j'ajoute un rectangle. Tu parles le français et l'allemand, ta mère te l'a appris, tout petit. J'en ajoute encore un. C'est merveilleux. Regarde, *tu as tout ça !* Tu n'as pas perdu ton temps, au contraire, beaucoup n'en ont pas autant à ton âge.

Ensuite, comme il se doit, on a parlé de goûts, de possibilités, de métiers, de dispositions et d'aptitudes, et le garçon est entré plein d'espoir en apprentissage dans la voie qui lui convenait le mieux.

Et comment va-t-il, demandez vous ? — Il va très bien, merci ! Il a maintenant entre 25 et 26 ans, il est chef d'équipe et fera son chemin travailleur et joyeux.

L'Ecole Normale vous a enseigné beaucoup de choses. Vous en sortez avec un bagage intellectuel apprê-

ciable. Vous avez appris à donner des leçons, on vous a dit comment il faut préparer son travail, faire travailler, conduire une classe. On vous a certainement dit que le rôle éducatif de l'école a grandi dans la mesure où la famille a vu diminuer le sien, par l'influence des agents extérieurs, la rue, les journaux, la radio, la TV autant que par la démission de beaucoup de parents. Or, si pour enseigner il faut une méthode (celle de l'École Normale que vous modifierez peu à peu, à l'expérience elle deviendra la vôtre, conforme à votre personnalité) en éducation, la meilleure méthode est de prêcher d'exemple. Il ne faut plus dire, il faut faire, et le faire voir.

Donnez donc l'exemple du contentement. Dans votre profession d'abord. Qu'on vous sente heureux d'arriver en classe, d'ouvrir un livre, de dessiner ou d'écrire au tableau noir, de saluer une bande d'amis avant qu'assis à leurs bancs ils deviennent vos élèves; heureux d'y entrer se mettre à l'abri un jour de grande pluie, heureux d'ouvrir les fenêtres un beau jour de soleil. Donnez envie aux garçons de devenir instituteurs, à vos fillettes de devenir institutrices. S'ils ne le deviennent pas tous (ce serait dangereux, on ne saurait plus qu'en faire!) ils auront vu tout au moins comment on peut, comment on doit s'enthousiasmer pour son métier.

A ce propos, je ne saurais trop vous recommander d'enrichir votre bibliothèque d'un de ces classiques que l'honnête homme ne saurait ignorer. Le premier est un ouvrage de Mark Twain contenant l'histoire « Le capitaine Tempête dans le ciel ». Vous comprendrez cette pensée profonde que chacun imagine son paradis à sa manière, et que s'il était autrement, ce ne serait plus la peine d'avoir tant fait pour le gagner.

Joignez-y un second volume, encore de Mark Twain, contenant la nouvelle intitulée « Une belle journée ». Vous y verrez un jeune négrillon fort mari de devoir repeindre une barrière, en proie à ses camarades qui cherchent à le débaucher; jusqu'au moment où l'idée géniale surgit. Il se met à peindre avec application, avec volupté, rien ne le distrait. Dès lors, ses camarades se battent pour travailler tour à tour à sa place, contre rétribution de nature variée, et il termine sa journée riche des trésors qu'on peut collectionner et échanger à cet âge.

C'est une des plus belles leçons de psychologie que j'aie jamais lues.

Donnez aussi l'exemple du contentement de votre situation, du lieu où vous êtes. Restez-y le plus possible; rien n'est plus vexant pour les habitants d'un village que de voir l'instituteur ou l'institutrice disparaître chaque dimanche, donnant l'impression qu'il y vit une espèce de purgatoire en attendant le jour béni qui le rapproche de Lausanne, de Nyon ou de Montreux. Et les enfants aussi s'en rendent compte.

Faites donc semblant, si ce n'est pas encore votre sentiment, d'être très content. Efforcez-vous de pénétrer dans ce village, de vous en pénétrer, de nouer des relations, il y aura bien un municipal, un pasteur qui vous y aidera, ou un membre de la commission scolaire. Faites des promenades aux alentours, visitez l'église et recherchez l'histoire du village. Bientôt, ce qui était une tâche que vous vous êtes donnée deviendra un plaisir, car partout il y a de jolies ou belles choses à voir, des choses intéressantes à découvrir, et surtout des gens à aimer, et vous serez payés de retour.

Vous avez une chance merveilleuse; pas seulement celle d'éveiller l'intelligence, le goût de vos élèves, de former leur jugement, de les entraîner au travail, belle tâche et tâche dure à la fois, mais celle d'être

pour eux sinon le dieu ou la déesse, du moins le plus grand ami ou la grande meilleure amie.

Je souhaite que vous réussissiez à leur faire apprendre ce qu'on trouve dans les programmes, les uns le pourront, les autres non, mais je souhaite aussi ardemment que tous, à votre contact, à votre exemple, ils aient appris la joie de vivre.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne jusqu'au 5 mai 1965, dernier délai.

Commugny : Maitresse enfantine.

Oleyres : Instituteur primaire.

Jeux de plein air

Comment remplir joyeusement nos après-midi de sports? Nombreux jeux en forêt et dans le terrain. (Convenant jusqu'en 6e année du degré supérieur.)

Les enfants de l'école de plein air participeront au cours et démontreront les jeux. Cette présentation vivante par des élèves nous permettra déjà d'apprécier leurs réactions et la valeur de ces jeux commandés par notre collègue spécialiste J.-L. Cornaz.

Rassemblement des participant(e)s : mercredi 19 mai (renvoi au 26 mai en cas de pluie), 14 h. 15, Ecole de plein air de VERS-CHEZ-LES-BLANC. (L'autobus à 13 h. 25 au Tunnel jusqu'au Chalet-à-Gobet, puis 10 minutes de marche). Fin du cours vers 17 heures. Tenue permettant les déplacements en forêt.

Renseignements et inscriptions jusqu'au samedi 15 mai, auprès de J.-L. Cornaz, av. de Cour 77, Lausanne. (Tél. (021) 26 34 64.)

Pour l'AVMG, le chef technique : D. Jan.

Programme d'activité - Eté 1965

1. Tournoi de volleyball, 22 mai, à Lausanne, Belvédère. Direction : A. Joseph, Avant-Poste 3, Lausanne, tél. (021) 23 87 09.

2. Petits jeux de plein air, 26 mai, à Vers-chez-les-Blanc. Direction : J. L. Cornaz, av. Cour 77, Lausanne, tél. (021) 26 54 64.

3. Natation, enseignement aux débutants, 9 juin, à La Sarraz. Direction : R. Cevey, I.S. natation, Chevaux-Lausanne, tél. (021) 91 18 55.

4. Voyage organisé à la Gymnastrada, 20-24 juillet, Vienne. Direction : D. Jan, Général-Guisan 7, Yverdon, tél. (024) 2 59 74.

5. Tournoi de football, 11 septembre, à Lausanne-Blécherette. Direction : D. Jan, Général-Guisan 7, Yverdon, tél. (024) 2 59 74.

6. Finale des examens d'aptitudes physiques, 13 octobre à Lausanne. Direction : J. Lienhard, Vers-chez-les-Blanc.

7. Assemblée générale avec haltérophilie, date à fixer, à Renens. Direction : A. Rubli, Valentin 27, Lausanne.

8. Courses d'orientation scolaires régionales, octobre, à Lausanne. Direction : J. P. Zollinger, tél. (021) 25 81 66. Yverdon, direction : J. C. Maccabez, tél. (024) 2 47 02. Aigle, direction : J. Montangero, tél. (025) 2 25 89. Mor-

ges, direction : R. Fehlbaum, tél. (021) 71 40 75. Payerne, direction : R. Messieux, av. Stade 29. Echallens, direction : J. Maulaz, Collège secondaire. La Vallée, direction : R. Künzi, Le Sentier.

9. Tournoi de basketball, 6 novembre à Lausanne, Belvédère. Direction : J. P. Rieder, Chasseur 11, Prilly, tél. (021) 24 78 93.

Remarques :

— L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur » et l'« Education physique ».

— Pour les cours 2 et 3, remboursement de la moitié des frais de transport aux membres de l'AVMG.

— Inscription obligatoire, auprès des directeurs de cours, en respectant les délais indiqués.

— Des maîtres de gymnastique sont à la disposition de tout groupe du Corps enseignant désirant des démonstrations de leçons types ou des conseils pour l'organisation de courses d'orientation, d'après-midi de sports, etc. Frais d'instructeur à la charge de l'AVMG.

genève

Assemblée administrative annuelle

UIG - Section des dames

Mercredi 17 mars à 17 heures (Buffet de la gare)

C'est à 17 heures et quart que Mlle Meyer, présidente, ouvre notre assemblée de cette année. Elle salue les invités : M. Christe, directeur de l'enseignement primaire, M. Veillon, président de la SPR, M. Besson (SPV), Mme Hauenstein (UAEE), M. Soldini (UIG-Messieurs) et Mlle Lavarino, rédactrice à la « Tribune de Genève ».

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 1964, Mlle Meyer présente son dernier rapport de présidente. Elle explique tout d'abord pourquoi il nous a semblé nécessaire d'abandonner l'habitude prise depuis longtemps et qui fixait obligatoirement cette séance un jeudi après-midi. En changeant de jour, nous espérons attirer davantage de collègues : l'expérience nous donne raison ! Mlle Meyer passe alors en revue les nombreux problèmes étudiés tout au long de cette année. Elle termine son rapport très complet par une brève évocation de l'avenir de l'UIG : essai (pendant trois ans) d'un comité central et maintien des trois sections et de leurs comités respectifs.

Mme Langemann brosse ensuite le tableau de la situation financière de notre section. Un léger déficit réclame un effort de notre part. Il faudrait porter la cotisation à Fr. 35.—. Notre trésorière rappelle quelques règles élémentaires qui pourraient alléger son travail... si nous voulions bien être plus précises.

C'est au tour de Mlle Berney de lire l'amusant rapport des vérificatrices des comptes. Ce rapport en vers est l'œuvre de Mme Steffen.

On procède maintenant à l'élection du comité et de la présidente. Pendant le dépouillement du scrutin, nos hôtes nous adressent d'aimables paroles.

M. Christe aborde les différents problèmes qui se posent au Département de l'Instruction publique : augmentation du nombre des écoliers, des stagiaires et des classes ; retards scolaires (phénomène d'ailleurs pas spécifiquement genevois et qui pourrait peut-être trouver divers remèdes : renforcement de l'action pédago-

Qu'attend de ses nouveaux élèves le maître de dessin professionnel ?

Tel sera le sujet étudié lors de la prochaine séance du groupe de dessin : il attirera certainement de nombreux instituteurs et maîtres supérieurs. Le débat sera animé par MM. Frédéric Müller et Guy Delafontaine, maîtres de dessin à l'Ecole des Arts et Métiers et à l'Ecole complémentaire professionnelle de Vevey.

Vendredi 7 mai à 20 heures 30.

Restaurant lausannois — 9, rue Haldimand — Lausanne. La séance sera précédée d'un souper facultatif dès 18 heures 30.

Ceh.

Concours : « Les beaux arbres du canton de Vaud »

Après le renvoi des travaux exposés à l'Ecole normale, un document reste en main de l'organisateur, qui n'a pu en retrouver la provenance. Il s'agit d'un film 8 mm Kodak. Sujet : le chêne. Merci au propriétaire de bien vouloir se faire connaître, afin que le dit document puisse lui être restitué.

S'adresser à : J.-M. Bataillard, Chantemerle 19, 1010 Lausanne.

gique des inspecteurs, contrôle de l'utilisation des moyens d'enseignement, formation du personnel suppléant, développement des classes d'études surveillées, classes d'accueil pour enfants de langue étrangère, etc.).

Un autre problème retient tout particulièrement l'attention du DIP, c'est celui de la formation et du perfectionnement du corps enseignant, tout comme celui des moyens d'enseignement. On envisage de doter les classes de cahiers d'exercices d'entraînement dans les domaines de l'orthographe et du vocabulaire. Il faudra aussi étudier la motion Dominicé et actualiser le plan d'études. Toutes les classes enfantines recevront le matériel Cuisenaire. M. Christe termine en se disant heureux de pouvoir compter sur le corps enseignant genevois.

M. Veillon nous apporte le salut de la Société pédagogique romande et MM. Besson et Soldini, celui de la SPV et de l'UIG-Messieurs.

On passe alors au dépouillement du scrutin : le comité est élu à la quasi-unanimité et nous avons la joie d'accueillir comme nouvelle présidente Mme Marthe Ostermann. Les vérificatrices des comptes sont également réélues et l'on fixe — sans difficulté — la cotisation à Fr. 35.— pour l'exercice 1965-1966.

L'assemblée est levée à 18 h. 30.

M.-L. V.

Genève = abstentionnisme ?

On sait les Genevois peu portés à accomplir leur devoir civique. Peut-être y a-t-il certaines raisons à cela. Notre Corps enseignant semble, malheureusement, s'inspirer de cet abstentionnisme pour boudier d'une manière regrettable les nombreux cours que la Société suisse des maîtres de gymnastique (SSMG) organise à l'intention non seulement des maîtres de gymnastique, mais aussi de l'ensemble du Corps enseignant de notre pays, et ceci grâce aux subsides généreux... du Département militaire ! Depuis quelques années, j'ai l'honneur et le plaisir de participer à la direction de cours de ski (piste et tourisme) et d'initiation à la montagne ; bien souvent, je suis déçu de constater que la représentation genevoise se borne à voter

seul serviteur — non faute de place, mais faute d'inscriptions... Je pense que nous avons tort ; tort de rester à part, d'ignorer presque systématiquement ce qui vient d'outre-Versoix, tort de ne pas être plus curieux. Non seulement ces cours nous permettent d'améliorer notre condition physique, non seulement ils nous incitent à enrichir notre bagage pédagogique (car leur but est toujours de nous donner les moyens d'enseigner mieux), mais encore, et c'est là quelque chose d'essentiel, ils créent des contacts extrêmement sympathiques et fructueux avec nos collègues de toute la Suisse. Ils nous permettent, à nous, Genevois, qui avons une certaine tendance à rester à l'écart (d'une part en le regrettant, d'autre part en en retirant un secret sentiment de supériorité), de prendre conscience de notre qualité de Suisses ; de nous faire comprendre de Bâle, de Zurich, de Lausanne ; de comprendre Neuchâtel, Fribourg ou Argovie ; et je ne suis pas le dernier étonné d'éprouver, dans ces rencontres, ce sentiment de confraternité et de sentir se réchauffer en moi la fibre patriotique... dussé-je, vous l'avouant, risquer d'affronter vos railleries amicales.

Les cours de la SSMG sont généralement signalés dans les circulaires du département. Ils le sont aussi dans l'« Educateur » (voir Vaud : AVMG : rappel). Et je m'engage à les annoncer dans cette rubrique, assez tôt pour que vous puissiez vous y inscrire. Seront mis sur pied cet été :

1. 2 cours pour gymnastique filles des 2e et 3e degrés, dont l'un réservé aux Romands.
2. 3 cours de natation, dont l'un pour la Suisse romande, un autre avec une classe préparatoire au brevet d'instructeur, et le 3e réservé aux nageurs faibles ou débutants.
3. 1 cours pour la préparation d'une semaine en montagne au 4e degré.
4. 1 cours pour maîtresses et maîtres enseignant dans des conditions défavorables.

neuchâtel

Comité central

Séance du 1er avril 1965. Présidence de M. Jaquet. Le secrétaire fédératif, M. W. Schupbach, est présent. Le procès-verbal de la séance du 11 mars est lu et adopté. *Correspondance* : M. G. Bouquet qui s'était montré disposé à rédiger le rapport pour le Congrès romand, y renonce. De la discussion qui découle de cette décision, il ressort qu'il est opportun de collaborer avec les autorités, qui ont besoin de nous.

M. Paul von Allmen démissionne de la Commission pédagogique. On souhaiterait que le président fût un membre du CC pour assurer une liaison plus étroite avec les dirigeants de la SPN.

Le séminaire de Chexbres aura lieu les 28 et 29 mai prochains. Six membres du CC y seront vraisemblablement délégués. Délai d'inscription : 15 mai 1965.

Le Comité romand propose, en vue du prochain congrès, une assemblée des délégués préalable où pourront être éliminées les divergences de détail, cause de perte de temps.

Une commission nationale a été constituée en faveur du début de l'année scolaire en automne. Le représentant de la SPR demande nos arguments. Question non urgente à reprendre ultérieurement. *Lettre aux communes concernant l'allocation de résidence*. Elle sera

5. 1 cours pour courses d'orientation et gymnastique dans le terrain.

La publication de ces cours avec tous les détails nécessaires concernant les dates, lieux, direction, renseignements pour les inscriptions, paraîtra en temps voulu dans ce bulletin.

C. Schenkel.

Conférences générales de pédagogie

Mercredi 5 mai

M. Henri Dieuzeide, chef du Département de la radio-télévision scolaire à l'Institut pédagogique national de Paris, 29, rue d'Ulm, Paris 5e.

Les moyens audio-visuels.

Mercredi 12 mai

M. Pierre Greco, maître-assistant à la Sorbonne (psychologie), 12, rue Monge, Paris 5e.

L'enseignement programmé.

Mercredi 19 mai

M. W.D. Wall, directeur de la « National Foundation for Educational Research » in England and Wales, Wimpole Street 79, London W.I.

Enseignement ou apprentissage.

Mercredi 2 juin

Prof. Alphonse Silbermann, professeur aux Universités de Cologne et Lausanne, 4, place de la Cathédrale, Lausanne.

Effets de communications de masse sur l'Éducation.

Mercredi 9 juin

A la maison des jeunes, 5, rue du temple, Saint-Gervais.

Film de M. Edgar Sauvain, diplômé de l'ISE, instituteur, rue Dufour 68, Bienne.

« Avec le sourire ».

Les conférences, sauf celle du 9 juin, ont lieu à la Maison des congrès, 1, place Châteaubriand (terminus trolleybus 4), Salle D, à 17 h. précises. Les exposés, d'une durée de trois quarts d'heure environ, seront suivis d'une discussion.

envoyée immédiatement à tous les Conseils communaux et contiendra, entre autres références, celle aux allocations versées par les communes vaudoises.

Les membres de la Commission pédagogique et les titulaires des classes pilotes ou expérimentales arrivent. *Confrontation avec le CC*. Une discussion générale s'ouvre sur le travail accompli, les sujets de satisfaction, les motifs de mécontentement. On reconnaît que les élèves ont du plaisir à travailler selon les nouvelles méthodes même si le Corps enseignant n'en a pas encore la maîtrise. Le Département de l'instruction publique a fait un effort signalé pour doter les élèves d'un matériel suffisant qui a permis, pour la première fois, un travail en équipe. En revanche, on déplore l'absence d'une vue d'ensemble, l'imposition de programmes trop fragmentaires, ce qui porte préjudice à une bonne préparation des leçons. Il en résulte un flottement dont souffrent les maîtres de classes pilotes qui ont été astreints à un labeur considérable trop souvent inutile faute de directives précises. Rien n'a pu être déterminé. Les maîtres reçoivent une matière abondante qu'ils doivent multicopier. On souhaiterait la remise d'un matériel directement utilisable par les enfants. Enfin, de nombreux collègues ignorent ce qu'il est advenu de travaux importants qu'ils ont présentés et se plaignent de ne recevoir aucune rémunération

pour les efforts supplémentaires qu'ils ont fournis.

On conclut que :

— tout travail supplémentaire imposé doit être rétribué d'office selon une norme fixée par avance ;

— le vocabulaire Ters-Mayer-Reichenbach va être largement exploité ; il serait équitable que ses auteurs fussent rétribués en conséquence ;

— les méthodes préconisées par les spécialistes et éprouvées dans les classes doivent être soumises à la critique en réunions de groupes ;

— les maîtres devraient être formés pour l'ensemble du cycle en sorte qu'ils soient amenés à connaître la totalité de la matière et les lignes générales ;

— les directives pour la section préprofessionnelle doivent être tirées en parallèle avec celles de M. Zaugg ; un groupe chargé d'établir un projet qui serve de base de travail est formé de MM. Claude Grandjean, président, Claude Jaquet, Jean John et Jean-Pierre Schopfer.

Commission des études pédagogiques :

Le président renseigne :

— MM. Müller et Guinchard ont été nommés aux postes qu'ils occupaient provisoirement à l'Ecole normale.

— Le principe de la séparation de l'Ecole normale d'avec le gymnase est admis.

— Notre vœu de voir l'Ecole normale évoluer en école professionnelle se heurte à une forte opposition.

W. G.

Adhésions

Bienvenue cordiale aux treize membres du Corps enseignant entrés dans la SPN, dont les noms suivent : MMmes Rosine Berissier au Locle, Nicole Tranini à Môtiers ; Milles Odette Calame à La Chaux-de-Fonds, Thérèse Durrenmatt à La Chaux des Bayards.

MM. Jean-Pierre Bornand à Bevaix, Ernest Favre à Neuchâtel, Victor Froidevaux et Raymond Gindrat à La Chaux-de-Fonds, Richard Grandjean à Colombier, Roland Jacot à Cornaux, Marcel Jaquet à La Chaux-de-Fonds, Gilbert Jatton à Buttes et Gilbert Rimaz à Bôle.

W. G.

Du rapport du Département de l'instruction publique sur l'année 1964

La commission consultative pour l'enseignement primaire n'a pas été convoquée en 1964.

En revanche, la conférence de l'enseignement primaire a siégé quatre fois. Elle a examiné essentiellement les problèmes suivants : l'enseignement de l'arithmétique et la méthode Cuisenaire, l'enseignement du vocabulaire en 4e et 5e années, le concours scolaire de l'Institut neuchâtelois, le choix du matériel, l'enseignement professionnel, etc.

Statistique : Le nombre des postes était de 632 au 31 décembre 1964 (255 instituteurs et 337 institutrices).

Les postes vacants en 1964 furent au nombre de 58, soit 9 pour cause de retraite et 49 provenant de démissions (26 instituteurs et 29 institutrices).

Au début de l'année scolaire 1964-1965, on comptait 15 014 élèves contre 15 199 l'année précédente.

Moyenne des élèves par classe : 24 (diminution : 1).

Titres : Le baccalauréat pédagogique a été délivré à 71 candidats : 48 du gymnase cantonal de Neuchâtel (16 g. 32 f.) ; 9 du gymnase pédagogique de Fleurier

(7 g. 2 f.) ; 14 du gymnase cantonal de la Chaux-de-Fonds (6 g. 8 f.).

— Le certificat pédagogique a été remis par le Conseil d'Etat à 11 instituteurs et 26 institutrices.

— 7 candidates ont reçu le brevet d'aptitude pédagogique selon l'ancienne formule législative.

— Les premiers cours spéciaux pour la formation du Corps enseignant ont permis de munir 13 instituteurs et 13 institutrices du nouveau brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires.

Bâtiments scolaires : Le total des subventions versées au cours de l'année à 33 communes se monte à 1 798 471.— francs.

Rapport des inspecteurs : Il sera certainement remis à chaque membre du Corps enseignant, comme ces dernières années. La matière, particulièrement abondante, est consacrée à des problèmes importants tels que, pour n'en citer qu'un, celui des « élèves étrangers ».

Absences : La moyenne de 1,81 par élève, a atteint le maximum (19,21) aux Planchettes et le minimum (0,52) à La Chaux-du-Milieu. Moyenne pour les trois villes : Neuchâtel : 1,96 ; La Chaux-de-Fonds : 1,19 ; Le Locle : 0,83.

Dépense pour le matériel scolaire : Total : 503 552,15 francs (part de l'Etat — 3/5 — : 302 131,30 francs ; part des communes : 201 420,85 francs).

Moyenne par élève : 25,90 francs.

Minimum aux Hauts-Geneveys : 19,21 francs.

Maximum à Brot-Plamboz : 34,86 francs.

Réforme de l'enseignement : Neuf pages y sont consacrées. Il faudrait les citer intégralement, mais nous dépasserions la part qui nous revient dans ce journal. Au reste, nos comptes rendus de séances du C.C. ou des diverses commissions auront déjà renseigné nos lecteurs sur l'activité des groupes de travail, les classes-pilotes, la mise au point de plans d'études, les nouveaux manuels et le matériel d'enseignement, les épreuves d'orientation, le contrôle de l'enseignement.

Si tel collègue désirait plus de détails sur l'un ou l'autre des sujets qui viennent d'être énumérés, nous les publierions le plus volontiers.

W. G.

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active

GROUPEMENT NEUCHATELOIS

« Le jeu c'est la vraie vie de l'enfant, c'est son travail. C'est en jouant que l'on apprend à pratiquer la solidarité que l'on acquiert la maîtrise du caractère, que l'on sent la joie constante de créer. »

K. Jentzer.

Chers amis,

Nous vous convions à notre prochaine rencontre :

WEEK-END JEUX

Nous augmenterons ou perfectionnerons notre moisson de jeux. Nous repenserons le problème de la vie physique et du plein air avec les enfants.

Date du week-end : 8 et 9 mai 1965, dès 15 h. 45. Lieu : Château de Vaumarcus. Nourriture : Chacun apporte de quoi confectionner nos repas canadiens. Logement : Dans les salons du château où vous trouverez des couvertures. Matériel personnel : Carnet épais, papier, crayon et ciseaux, tenue d'extérieur. Prix : 6 francs pour les membres, 8 francs pour les non-membres.

Inscriptions jusqu'au 4 mai 1965 à Jean-Laurent Billaud, Carrels 17, Peseux.

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Cours de mise en condition physique

L'association organise, à l'intention des collègues soucieux de bien préparer leurs grands élèves à la saison d'athlétisme qui va s'ouvrir, un cours de mise en condition physique basé sur des méthodes d'entraînement récentes. Notre collègue, Roland Fidel, plusieurs

fois champion suisse d'haltérophilie et entraîneur d'équipe nous donnera les moyens d'acquérir endurance, résistance et force, facteurs de première nécessité pour la maîtrise de n'importe quelle discipline athlétique.

Le cours a lieu le *mercredi 5 mai, à 14 h. 15, à la halle des Jeannerets au Locle.*

Inscriptions : auprès de F. Droz, Gentianes 1, Le Locle, jusqu'au lundi 3 mai. Tél. (039) 5 39 64.

jura bernois

Correspondant jurassien au Bulletin

Après de patientes recherches, le comité de la SPJ est à même de vous communiquer le nom du nouveau correspondant jurassien à l'« Educateur ». Il s'agit de M. André Froidevaux, inst., 2714 Les Genevez.

Chaque collègue est prié d'en prendre note et de lui adresser ses communiqués éventuels. D'avance, un cordial merci au collègue Froidevaux pour sa bienveillante collaboration.

Comité SPJ.

Cours de perfectionnement

La Commission jurassienne des cours de perfectionnement organise, sous le patronage de la direction de l'Instruction publique, les deux cours suivants :

1. *Séminaire d'information professionnelle pour les maîtres du degré supérieur de l'école primaire.*

Ce séminaire sera dirigé par MM. Tschoumy et Cetlin, conseillers d'orientation professionnelle pour le Jura. La fréquentation est obligatoire pour tous les enseignants du degré supérieur, y compris les titulaires de classes uniques. Sa durée est de un jour entier plus un après-midi ; il aura lieu aux dates suivantes :

Moutier, aula de l'école primaire, les 10 et 11 mai, dès 9 heures.

Porrentruy, Hôtel de Ville, les 13 et 14 mai, dès 9 heures.

St-Imier, école primaire, les 17 et 18 mai, dès 9 h.

Delémont, aula du Collège, les 19 et 21 mai, dès 9 h.

Saignelégier, école primaire, les 24 et 25 mai, dès 9 heures.

2. *Les bases psychologiques de l'éducation musicale et les applications pratiques à l'école.*

Ce cours s'adresse aux enseignants de tous les degrés de l'école primaire. M. Jacques Chapuis, directeur de l'École jurassienne de musique, en sera l'animateur. Des démonstrations de méthode auront lieu avec le concours d'un groupe d'enfants. Le cours, d'une durée d'un jour, est prévu aux dates et lieux suivants :

Saignelégier, Hôtel de Ville, le 5 mai, dès 9 h.

Bienne - La Neuveville, aula collège Dufour, le 12 mai, dès 9 h.

Moutier, aula de l'école primaire, le 19 mai, dès 9 h.

St-Imier, école primaire, le 2 juin, dès 9 h.

Porrentruy, Hôtel de Ville, le 9 juin, dès 9 h.

Delémont, aula du Collège, le 16 juin.

Les participants aux deux cours seront défrayés. Pour plus de détails, voir la « Feuille officielle scolaire », du 30 avril 1965.

divers

Camp des éducateurs et éducatrices du 7 au 12 août 1965

Loin d'être réservé strictement aux « enseignants » ce camp s'adresse à toutes les personnes préoccupées par la formation d'autrui ou la sienne propre. Il attend tous ceux pour qui les mots de « responsabilité sociale » revêtent un sens. Parents, assistantes sociales, infirmières, pasteurs, médecins, maîtres de tous les degrés, responsables à divers titres, Vaumarcus vous attend !

Il offre à ses participants des conférences variées, suivies de discussions, sur des thèmes actuels, des moments de recueillement et de musique, des promenades, des jeux et surtout une occasion unique de contacts humains. Lieu de culture et d'édification personnelle, il laisse tous ses visiteurs enrichis et vivifiés.

Cette année, M. Jean-René Bory nous parlera des Suisses au service étranger. M. Candide Moix nous présentera « Actualité d'Emmanuel Mounier ». Mme A. M. Matter soulèvera un problème universel de notre époque. « Jeunesse avide, adultes inquiets ». Le « planning » familial sera évoqué par M. le professeur W. Geisen-

dorf. M. A. Labhart nous placera devant : « L'avenir de nos universités : un problème national ». Enfin Mme M. L. Serieyx rappellera des souvenirs de Jaques-Dalcroze.

Situé dans un cadre admirable, Vaumarcus est prêt à vous accueillir.

Tous renseignements et programmes seront donnés par les responsables du camp des éducateurs et éducatrices :

M. Roland Curchod, chemin de Chissiez 7,
1000 Lausanne, tél. (021) 28 05 96

Mlle Madeleine Waldvogel, chemin des Pavés 8,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 02 38

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

partie pédagogique

Extraits du rapport à la Commission centrale de télévision scolaire sur les émissions expérimentales romandes de novembre-décembre 1964

DOSSIER DE DOCUMENTATION

Chaque émission a été diffusée trois fois, à 8 h. 30, 9 h. 30 et 10 h. 30. Les sujets traités et la façon de les présenter devant donner un large aperçu des possibilités scolaires de la TV, la commission a délibérément renoncé à la sécurité que pouvait offrir le choix de sujets ou de présentations de caractère conventionnel et a préféré, dans le fond comme dans la forme, multiplier les essais, au risque de susciter réserves et objections ; celles-ci sont d'ailleurs constructives dans la mesure où elles permettent de définir ce qu'il conviendra d'éviter à l'avenir.

A l'instar des émissions radioscolaires diffusées depuis longtemps déjà, nos émissions télé-scolaires avaient un caractère complémentaire ; elles illustraient et enrichissaient des leçons données ou traitaient de sujets d'information ou de culture générale qui ne sont pas nécessairement prévus au plan d'études des classes invitées à suivre les émissions.

On ne saurait en effet envisager d'adapter la TV scolaire, même partiellement, aux plans d'études, aussi longtemps que ceux-ci n'auront pas été harmonisés. La diversité des programmes en Suisse romande proscrit donc certaines formes de TV qui occupent une large place en France et en Italie, par exemple.

Les renseignements fournis par les fiches critiques permettent d'établir la statistique suivante :

	Art Problème			
	Appenzell roman		communal Batraciens	
Fribourg	59	55	54	65
Genève	44	38	49	58
Jura bernois	22	21	12	23
Neuchâtel	13	19	13	13
Valais	17	16	17	17
Vaud	141	129	103	132
Total des classes	296	278	248	308
Effectifs des élèves	7153	6600	5737	8733

Age des élèves : généralement entre 11 et 15 ans.

Les cas de réception médiocre feront l'objet d'un contrôle afin de déterminer la raison des insuffisances constatées.

Les appareils récepteurs prévus par Pro Radio-Télévision n'ont été généralement installés qu'à la veille de la première émission, souvent après intervention des maîtres auprès de l'installateur. A l'avenir, la liste des installateurs accordant leur collaboration sera communiquée assez tôt aux écoles intéressées afin que les directions ou les maîtres puissent se mettre en rapport avec le fournisseur d'appareils en temps utile.

Il semble que parfois plusieurs classes ont été rassemblées devant un seul appareil. C'est une erreur qui ne devrait pas se renouveler. En raison des dimensions de l'écran notamment, la consigne « un appareil pour une classe » devrait être impérieusement respectée.

Le dossier a été distribué dans les classes à raison de trois exemplaires par classe (un pour le maître, deux pour un affichage éventuel).

La conception et la présentation de cette documentation ont été généralement appréciées. Les suggestions pour la préparation et l'exploitation des émissions ont rendu service et ont été suivies par de nombreux maîtres.

Le questionnaire figurant dans le dossier « Appenzell » a été particulièrement bien accueilli ; c'est là une formule heureuse à retenir pour l'avenir.

Le dossier doit-il être destiné au maître ou aux élèves ? La commission en a longuement discuté et considère qu'au stade actuel ce dossier de documentation est destiné par priorité au maître, contrairement aux feuillets de la radioscolaire. Par conséquent, les observations concernant la difficulté des textes ne paraissent pas fondées. Quant au regret visant le manque d'illustrations et de croquis, il peut sembler, à première vue, surprenant, puisque le dossier n'est qu'un complément à un apport essentiellement visuel. Mais, dans la perspective d'une préparation et d'une exploitation bien conduite des émissions, on peut comprendre que les maîtres souhaitent trouver des images plus nombreuses dans le dossier.

CRITIQUE DES ÉMISSIONS

La statistique relative à l'attention des élèves est une première indication importante quant à l'accueil réservé à chacune des émissions : à cet égard, le classement de celle-ci s'établit comme suit :

	ATTENTION :		
	soutenue	intermittente	relâchée
1. Batraciens	90%	9%	1%
2. Appenzell	84%	15%	1%
3. Problème communal	62%	33%	5%
4. Art roman	57%	38%	5%

Quant aux jugements formulés, la diversité des appréciations et la variété des réserves — les unes et les autres parfois contradictoires — font qu'il est assez difficile de dégager une opinion générale. Nous ne retiendrons donc que les observations les plus fréquemment présentées pour décrire l'accueil fait à chacune des émissions, tel qu'il apparaît à la lecture des fiches critiques. Nous saisissons l'occasion de remercier très vivement tous les enseignants qui ont pris la peine de remplir celles-ci, souvent de façon substantielle, et nous disons notre gratitude aux personnes qui ont bien voulu nous soumettre un jugement d'ensemble, souvent motivé et nuancé. Ces témoignages d'intérêt, comme aussi les nombreuses appréciations positives, sont autant d'encouragements, pour la direction de la TV romande et pour la commission régionale, à poursuivre la tâche entreprise.

Au terme de cette première expérience, la commission estime que les recommandations ci-après devront être adressées aux auteurs et réalisateurs responsables des futures émissions :

1. Eviter un rythme trop rapide, aussi bien dans le déroulement des images que dans l'élocution du commentateur.
2. Adapter le vocabulaire à la compréhension des élèves.
3. Soigner particulièrement l'illustration musicale, qui ne doit pas s'ajouter au commentaire.
4. Renoncer aux sous-titres apparaissant sur l'image.
5. Utiliser au maximum les procédés suivants :
 - graphiques et croquis, si possible dynamiques,
 - dessin animé,
 - surimpression schématique (voir « Initiation à l'art roman »).
6. Dans la mesure où le sujet le permet, terminer l'émission par un résumé du contenu.
7. Eviter de trop longues interviews.

PRÉPARATION ET EXPLOITATION DES ÉMISSIONS

Les informations relatives à la préparation ou à l'exploitation n'appellent pas de commentaires ; les maîtres qui ont tenu à préparer ou à exploiter l'émission ont le plus souvent suivi les suggestions du dossier, ce qui démontre l'utilité de celles-ci.

CONCLUSIONS

Par delà les observations portant sur les divers aspects de chaque émission, qui doivent permettre d'améliorer dès 1965 la conception, la présentation et le style de nos émissions, certaines constatations ou conclusions de caractère général méritent de trouver place dans ce rapport.

Dotation des écoles en appareils

La générosité de Pro Radio-Télévision ne saurait pallier longtemps l'insuffisance ou l'absence d'équipement. D'autre part, les autorités scolaires n'acquerront des appareils que lorsque la TV aura organisé un service régulier et démontré la valeur de son apport pédagogique. Des questions d'ordre technique — choix du type d'appareils convenant pour les écoles — et d'ordre financier — crédits à prévoir dans le cadre d'un plan officiel d'équipement — se posent également. Ce problème de la dotation des écoles en appareils est fondamental ; il doit être étudié dès maintenant.

Elaboration des émissions

Les auteurs et les réalisateurs doivent apprendre leur métier en matière de télévision pour les premiers et de télévision scolaire pour les seconds. Il conviendrait de spécialiser progressivement les auteurs et les réalisateurs qui ont réussi au stade expérimental afin de ne pas perdre le bénéfice de l'expérience acquise.

Télévision scolaire et cinéma

Plusieurs de nos correspondants ont posé ce problème en relevant certains avantages apparemment incontestables du cinéma sur le plan pédagogique : choix du moment où le sujet est présenté, dimensions de l'écran. On demande :

— Vaut-il la peine d'élaborer une émission coûteuse sur un sujet qui serait déjà excellemment traité dans un film disponible à la Centrale suisse du film scolaire ? On ne saurait éluder cette question complexe et délicate des rapports du cinéma et de la télévision scolaire,

de leur concurrence ou de leur complémentarité : il faudra l'étudier de façon approfondie, en se souvenant que l'actualité est probablement le meilleur atout de la TV dans cette compétition.

Activité future

Il ne suffira donc pas de diffuser des émissions expérimentales de plus en plus fréquentes et d'une qualité toujours meilleure pour aboutir à la création d'un service régulier favorablement accueilli par les autorités scolaires et l'ensemble du corps enseignant. Plusieurs problèmes doivent être mis à l'étude dès maintenant, soit dans le cadre des commissions centrales ou régionales, soit au sein de commissions ad hoc, afin que certaines objections ou réserves actuellement fondées puissent être éliminées au terme de la période expérimentale.

Les appréciations générales formulées dans les fiches critiques ou les communications accompagnant celles-ci sont le plus souvent positives, voire élogieuses ; elles attestent que l'objectif assigné à ces premières émissions expérimentales a été atteint : susciter un intérêt dans l'opinion et dans les milieux scolaires, faire apprécier les possibilités actuelles d'une TV scolaire et suggérer, sinon démontrer, l'enrichissement que l'enseignement peut en attendre.

René JOTTERAND

président de la commission
romande de télévision scolaire.

Genève, le 28 janvier 1965.

COMMENTAIRES

Il est intéressant de constater que la Commission romande de TV scolaire s'est rendu compte au départ de la nécessité de l'harmonisation des plans d'études cantonaux et, par là même, apporte de l'eau au moulin de l'Ecole romande.

Pro Radio-Télévision a mis 80 appareils à disposition des classes ; ici et là, les autorités cantonales ou locales ont fait placer quelques récepteurs. Cependant, comme 300 classes, en moyennes, ont suivi chacune des émissions, il est évident que de nombreux maîtres ont su se « débrouiller ». Dans l'état actuel des choses et pour un certain temps encore peut-être, c'est le meilleur des moyens et qui n'a rien d'ailleurs de très nouveau...

Les critiques relatives à la qualité technique de la réception semblent montrer que, dans certains cas, les maîtres n'ont pas observé les conseils très importants donnés dans le dossier de documentation et qui seront repris dans celui de la prochaine série d'émissions.

Nous n'avons pas relevé dans les extraits ci-dessus les jugements formulés dans les fiches critiques sur les différents sujets traités. N'oublions pas qu'il s'agissait d'émissions expérimentales et que certains des procédés employés n'avaient justement d'autre raison que d'être des expériences et de provoquer le jugement des spectateurs.

Il s'agit aussi pour le maître de s'habituer à ce nouveau moyen d'expression qu'est la TV et auquel certains de nos élèves sont plus accoutumés que nous-mêmes.

S'il est clair qu'une émission de TV scolaire doit nous apporter autre chose que ce que peut déjà nous donner le cinéma, un avantage certain du premier moyen, c'est qu'il peut être vu en une seule matinée par un grand nombre de classes (300 pour la première série d'émissions expérimentales), alors qu'une année complète ne suffirait pas pour réexpédier le film d'une

classe à l'autre ! La TV se doit d'ailleurs de serrer l'actualité de beaucoup plus près que ne peut le faire le cinéma.

La réception de l'émission ne représente qu'un « moment » du travail du maître et de sa classe, important certes, mais qui doit être minutieusement préparé et dont l'exploitation offre des possibilités infinies.

Pour terminer, rappelons que c'est à la demande du Comité de la SPR qu'une place a été faite à notre association au sein de la Commission romande de TV sco-

laire, mais soulignons l'accueil cordial qui y a été fait à votre représentant par les délégués des départements cantonaux, par M. René Jotterand, président précis et efficace, par M. René Schenker, directeur de la TV romande et par ses dévoués collaborateurs. Qu'ils en soient remerciés !

Le représentant de la SPR
à la Commission romande de TV scolaire :
H. Cornamusaz.

Les soucis des autres...

« Rien n'est plus urgent que de sauver l'école primaire, cette pièce maîtresse sur quoi repose tout l'édifice scolaire et universitaire », a déclaré Mme Jeanne Lordon, rapporteur pédagogique du Syndicat national des instituteurs qui organise à Paris, une session générale et syndicale d'études sur le thème « Sauver et ennoblir l'école primaire ».

« Il ne faut pas limiter ces journées à la discussion de questions corporatives ou financières », a indiqué M. Desvalois, secrétaire général du SNI, mais leur donner un rôle pédagogique. »

« La tâche est immense et urgente », a ajouté Mme Lordon. L'école primaire, lentement, est étouffée, asphyxiée par les néfastes effets d'une politique scolaire à courte vue... Les réformes successives ignorent délibérément les « enseignements premiers », comme s'il suffisait de s'inquiéter du sort des enfants après 11 ou 12 ans pour réaliser l'égalité devant l'instruction ! »

Cet appel pressant à la défense de l'école primaire concerne tous les instituteurs « dont la vocation est d'enseigner à tous les stades de la préscolarité et de la scolarité obligatoire et de participer aux œuvres d'éducation permanente. »

De plus en plus, en effet, l'instituteur qui s'estime à

son tour traité en « parent pauvre » s'évade vers d'autres enseignements (CEG, CES, voire lycées) et, paradoxalement, se voit limité à l'enseignement des enfants de moins de onze ans. Le SNI veut réagir contre cette double tendance.

Deux des six commissions vont étudier les aspects de ce problème. « L'enseignement au niveau du premier cycle (11-15 ans) va devenir un enseignement de masse, estime le SNI. Plus que jamais les « méthodes primaires » y ont leur place et répondent aux besoins d'enfants de plus en plus nombreux. »

L'autre commission étudiera la formation de l'instituteur en fonction de cet enseignement de masse au niveau du premier cycle. On sait que le SNI réclame une formation du niveau de la licence pour tous les instituteurs et la création d'une licence d'enseignement général. Ces journées d'études doivent permettre de proposer des mesures pour élever la qualification actuelle des instituteurs en étalant la formation professionnelle sur deux ans pour l'ensemble des élèves-maîtres.

Les autres groupes d'étude travailleront sur les « spécialités » de l'enseignement primaire : classes rurales, écoles maternelles, enfance handicapée, enseignement agricole et ménager agricole.

Thérèse Guitton.
(Figaro du 9.4.65)

La région de la Venoge

Questionnaire pour l'observation de la carte au 150 000 « Le Canton de Vaud », carte utilisée dans les classes vaudoises de 3e année.

1. La Venoge se jette dans le Léman entre deux villages. Lesquels ? souligne le nom du village situé à l'ouest de l'embouchure. Lequel des deux a un débarcadère ?

Réponse : Entre Préverenges et St-Sulpice. Débarcadère à St-Sulpice.

2. Remonte la Venoge jusqu'à sa source et note les villages traversés par la rivière. Ne note pas les villages qui ne sont que voisins de la Venoge.

R. : Cuarnens et L'Isle. Et un hameau sans nom près d'Echandens.

3. Altitude de la Venoge à L'Isle ? Altitude du Léman ? Calcule la descente de la Venoge.

R. : 660 mètres — 372 mètres = 288 mètres.

4. La longueur de la Venoge est environ de 33 km. Pour la longer à pied il faudrait combien de temps en faisant 3 kilomètres à l'heure ?

R. : Il faudrait 11 heures.

5. On a mesuré le débit de la Venoge au pied de Cossonay. Quand elle a peu d'eau, la Venoge remplirait 6 tonneaux de 100 litres en une seconde, et 450 tonneaux de 100 litres en une seconde quand elle a beaucoup d'eau (époque de la fonte des neiges). Les hautes eaux valent combien de fois les basses eaux ?

R. : $450 : 6 = 75$ fois. (N.B. Graphique : un carré et septante-cinq carrés, soit un rectangle 15×5 . Ici le débit est mis à la portée d'une classe de 3e. Sinon on dirait $0 \text{ m}^3 \text{ 6}$ et 45 m^3).

6. Descends la Venoge. Compte tous les affluents de la rive droite. Note les noms indiqués. Idem pour la rive gauche.

R. : Rive droite : 5 affluents, dont le Veyron et la Senoge.
Rive gauche : 2 affluents, dont la Molombaz.

7. Ton papa veut te montrer le Veyron, c'est dimanche ! Dans quel village doit-il te conduire ?

R. : Au choix : Mauraz, Chavannes-le-Veyron, La Chau.

8. **Tous ces affluents et la Venoge, cela fait beaucoup de confluents. Quel confluent te paraît le plus importants ?**
R. : Celui de la Venoge et du Veyron.
Son nom : la Tine de Conflens. Site très connu, les deux rivières se joignent en formant une chute qui tombe au fond d'une « tine », cirque rocheux très profond. Un sentier permet d'atteindre le fond.
9. **La source du Veyron se situe au bord d'une route entre Berolle et quel autre village ?**
R. : Ballens.
10. **Le long du pied du Jura entre Berolle et L'Isle, combien vois-tu de sources ?**
R. : Trois sources.
11. **Un ruisseau descend de la région du Mollendruz : la Chergeaule. Il est souvent à sec. Tu le longes en suivant quelle route ?**
R. : La route qui va de L'Isle à Mont-la-Ville.
12. **Cherche la gare de L'Isle. La source de la Venoge se trouve-t-elle au nord ?**
R. : Au nord-ouest. On peut arriver très près de cette source en voiture. Elle est au fond d'un puits impressionnant, mais ne fournit pas toujours de l'eau ! Entre cette source et la gare, en bordure ouest du village se trouve une autre source beaucoup plus constante.
13. **Quelle colline sépare la vallée de la Venoge de la plaine de l'Orbe ? Quelle est son altitude ? Lorsque tu es au bord de la Venoge, faut-il monter de cette hauteur pour atteindre le sommet de cette colline ?**
R. : Colline du Mormont, alt. 605 mètres. C'est une sorte de « coulée » de calcaire, prolongement du Jura, mais en travers.
Il ne faut pas monter de 605 mètres ; l'altitude se compte à partir de la mer et non de la Venoge ! Eclépens étant à 461 m, le Mormont domine le village de 144 mètres seulement.
14. **Il pleut sur la colline du Mormont. L'eau qui tombe sur la partie nord de la colline ira dans quel ruisseau ? puis dans quel lac ?**
Même question au sujet de l'eau qui tombe sur la partie sud.
R. : L'eau du nord ira dans le Nozon, puis dans le Talent, la Thielle et au lac de Neuchâtel.
L'eau du sud ira dans la Venoge et au lac Léman. C'est le moment de parler du Milieu du Monde : le Bassin du Moulin-Bornu (il est sur la carte). De ce bassin un caniveau va au Nozon et à la Mer du Nord, et un autre va à la Venoge et à la Méditerranée.
15. **Entre quels villages la Venoge te semble-t-elle avoir été corrigée ? (On a donc supprimé les jolis méandres !). Pourquoi le fut-elle en cet endroit ?**
R. : Entre La Sarraz et Cossonay. En cet endroit la Venoge coule dans une région plate, facilement inondable.
16. **A la gare de Cossonay, ton oncle te prend en voiture pour aller au Lieu (Vallée de Joux). Tu vas passer de quelle altitude à quelle autre ? Tu traverseras quels villages ? Quel col ?**
R. : De 562 mètres à 1180 mètres (col) puis à 1008 m. Cossonay, La Chauz, Cuarnens, L'Isle, Mont-la-Ville, Col du Mollendruz, Le Pont, Les Charbonnières, Le Lieu.
17. **La carte te dit que cette route est importante. Comment te le dit-elle ? De Cossonay, une route de même importance rejoint Yverdon. Par où passe-t-elle ?**
R. : L'importance d'une route se lit à sa largeur. Cossonay, La Sarraz, Pompaples, Arnex, Orbe, Mathod, Suscévaz, Treycovagnes, Yverdon.
18. **Il y a 30 ans, quand le Léman était encore propre, les enfants de Cossonay allaient s'y baigner, filant droit au sud, à bicyclette. Ils traversaient quelles localités ?**
R. : Cossonay, Alens, Gollion, Aclens, Romanel-sur-Morges, Bremblens, Lonay, Préverenges, Plage de Préverenges.
19. **Actuellement sur le même trajet, après quel village traverse-t-on l'autoroute Lausanne-Genève ?**
R. : Au sud de Lonay.
20. **Pourquoi la ligne de chemin de fer Lausanne-Yverdon suit-elle la Venoge de si près ?**
R. : En suivant le fond de la vallée on suit le parcours le plus facile, le plus régulier, le plus plat.
21. **Combien de ponts pour route franchissent la Venoge ?**
R. : La carte permet d'en trouver 15. Mais il y a des passerelles non indiquées. Ajouter le pont pour l'autoroute.
22. **Qui peut apporter en classe le disque de Gilles « La Venoge » ?**

G. Falconnier.

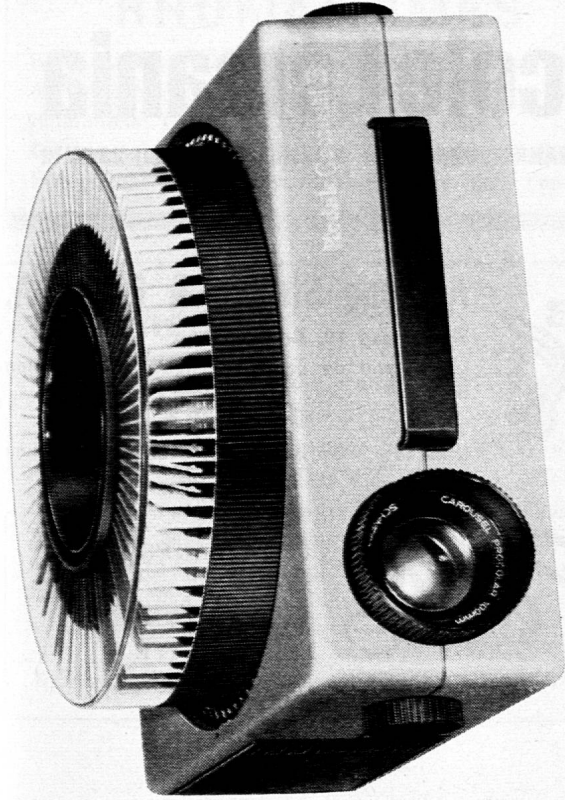
LA RÉGION DE LA VENOGUE (2e questionnaire)

Pour répondre, observer la carte du manuel « Le Canton de Vaud », page 28.

1. Le confluent de la Venoge et du . . . s'appelle la Tine de Conflens. C'est un joli but de promenade. Pour t'y rendre tu descendras à la gare de . . .
2. Cossonay est au centre d'une véritable toile d'araignée de routes. Vers l'est, file la route de . . . Vers le sud, celle de . . . Vers le sud-est, celle de . . . et par celle du sud-ouest on rejoint . . . (voir carte, page 24).
3. . . . et . . . sont les deux gares terminus du petit chemin de fer à voie étroite qui part de Morges et passe à Apples.
4. Un funiculaire relie la localité de . . . à sa gare.
5. . . . et . . . sont trois gros villages du pied du Jura.
6. . . . se trouve sur l'importante ligne des CFF qui va de Lausanne à Genève.
7. Entre les deux gares de . . . et de . . ., il y a la bifurcation des deux lignes Lausanne-Genève et Lausanne-La Sarraz-Vallorbe.
8. . . . et . . . sont deux localités sur le versant gauche de la vallée de la Venoge, tandis que . . . se situe sur le versant droit.
9. Est-ce une montée ? Est-ce une descente ?
a) De Morges à Apples ? — De L'Isle à Cossonay ? — c) De Montricher au col du Mollendruz ? — d) De La Sarraz à Morges ? — e) D'Apples à Montricher ?

G. Falconnier.

N.B. Signalons sur cette carte deux grossières erreurs de dessin : la Venoge ignore L'Isle ! On l'a confondue avec la Chergeaule qui descend du col du Molendruz (avec un l alors que l'actuelle carte nationale a opté pour deux l). Enfin Morges n'y est pas au bord du lac ; adieu les quais, le port et le château !



KODAK Carousel S

Projecteur fixe
pour diapos 5 × 5.

Le plus moderne

Le plus lumineux

Le plus robuste

des appareils vendus
sur le marché mondial.

Offre spéciale de lancement

PRIX de l'appareil complet, avec

Objectif Procolar 100 mm.

Magasin pour 80 diapos, sous verres.

Glissière pour la projection vue par vue.

Nouvelle ampoule quartz-iodé 24 Volts 150 W.

Commande à distance de 4 m., avec marche avant,
marche arrière et réglage d'objectif.

Élégante et solide sacoche de transport.

Fr. 535.—

Magasin supplémentaire pour 80 diapos 5 × 5.

Fr. 16.50

Pour tous appareils commandés jusqu'à **fin juin 1965**,

remise gratuite de

choisis par le client dans notre catalogue général.

80 diapos

Nouveauté

Vente à l'unité des diapositives 5 x 5 en couleurs

Il vous est actuellement loisible de nous commander des diapositives à l'unité, pour les branches suivantes :

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE

ART

ANATOMIE

BOTANIQUE

ZOOLOGIE

BIOLOGIE

Il vous suffit de nous signaler, d'après notre catalogue, les numéros des séries susceptibles de vous intéresser et nous vous enverrons à **vue les commentaires complets** qui vous permettront de déterminer et de nous communiquer les numéros des vues de votre choix.

Prix :

La diapositive montée sous verres 5 × 5,
montage plastique, avec étiquette

à partir de 21 pièces

à partir de 31 pièces

la pièce **Fr. 2.—**

la pièce **Fr. 1.90**

la pièce **Fr. 1.80**

Catalogue gratuit, sur demande

Centrale Audio-visuelle

FILMS-FIXES S.A. 1700 FRIBOURG

Rue de Romont 20

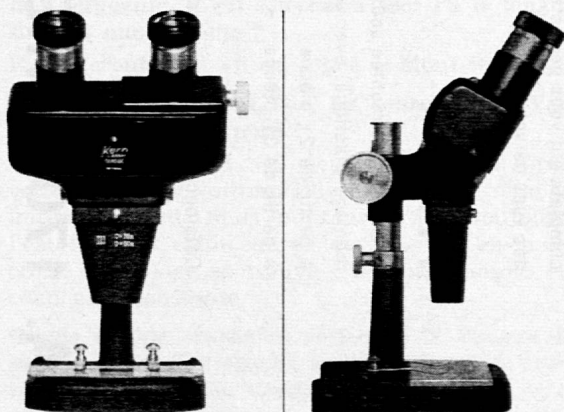
LA MAISON AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Tél. (037) 2 59 72

Henniez-Lithinée S. A.

1/4 Henniez-Lithinée

L'eau qui fait du bien



Microscope stéréoscopique Kern, l'instrument idéal pour l'enseignement des sciences naturelles

Image redressée stéréoscopique. Grande distance entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange avec grossissements de 7 à 100 x. Réticules de mensuration pour l'emploi comme microscope de mesure. Différents modèles de statifs. Prix modéré pour l'équipement standard, possibilités d'extension selon les besoins.



Kern & Cie S.A. Aarau

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Pour être bien conseillés et bien servis, achetez vos
VERNIS COULEURS PINCEAUX
chez le spécialiste

FILLIETTAZ

Genève, 16, rue Cornavin Tél. 32 48 11



Abereg-Steiner & Cie S. A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places. Personnel de toute confiance.

Autobus Lausannois

rue Centrale 1
tél. 24 93 10
Lausanne



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Envois à choix

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.

à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1400 m.

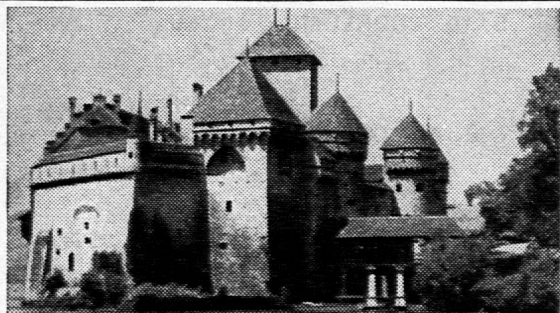
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude 1410 - 2322 mètres.

Le nouveau téléphérique vous amène en 8 minutes au sommet du col. Vue splendide sur les géants valaisans. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix à disposition. Téléphone (027) 6 42 01.

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

Altitude 2322 mètres - Téléphone (027) 6 42 01.

Le col de la Gemmi sera praticable à partir de la mi-juin. L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Vastes locaux et installations sanitaires nouvelles. Prospectus avec liste des prix à disposition.

Famille Léon de Villa, prop.

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.

Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

SOENNECKEN[®]

+2S NOUVEAU



avec la nouvelle supercommande d'encre et la nouvelle supercartouche d'encre qui peut être rincée. Prête à servir à tout moment!

Pony

le stylo à piston avec plume en or authentique. Le modèle en vogue pour tous ceux qui préfèrent la plume découverte.

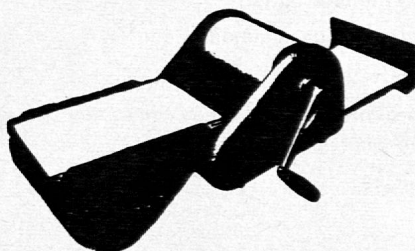
On cherche

Famille de médecin à Bâle cherche famille suisse romande qui serait disposée à accueillir comme pensionnaire environ 3-4 semaines pendant les vacances d'été (3 juillet-14 août) leur fils de 16 ans, élève du Gymnase, dans le but de perfectionner son français. Il pourrait également s'agir d'un échange entre une fillette de 12-13 ans qui pourrait profiter d'un séjour en montagne (Flims, Grisons) pendant la même période.

Ecrire à

Dr. Buetti, 4000 Basel, Steinenring 1, tél. 061/23 71 20.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle



la nouvelle elna

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant: rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix: 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

BON pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
 Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavarø Représentation S. A. — 1211, Genève 13

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... ➔

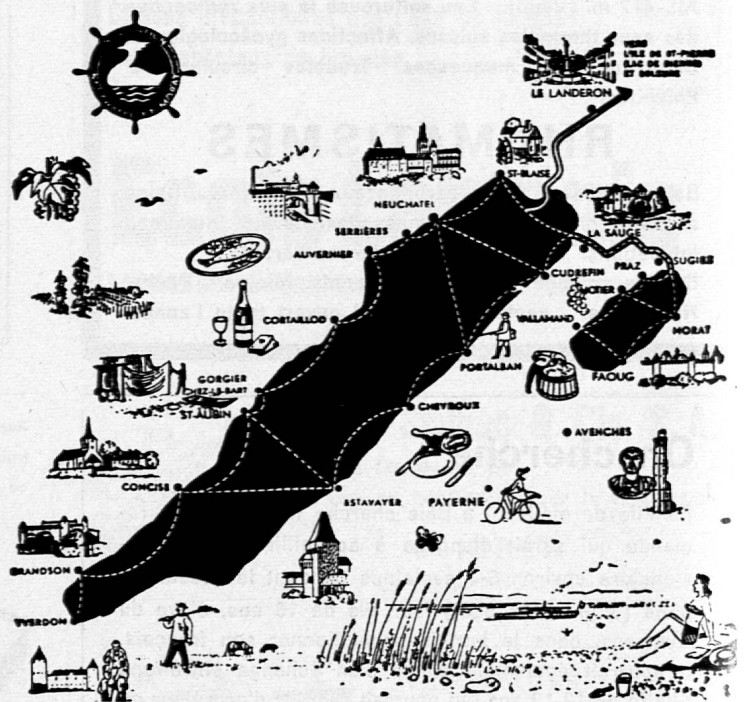
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-La Béroche-Estavayer-Yverdon
- Neuchâtel-Cudrefin-Chevroux
- Neuchâtel-Ile de Saint-Pierre-Bienne (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et le tour du lac

Conditions spéciales pour sociétés et écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12